



Direction des Routes, des Infrastructures et des Mobilité
Service Gestion du Trafic
Unité Temps Différé
sgt.transports-exceptionnels@alsace.eu

Destinataires :
Transporteurs
DDT
Site : Inforoute Alsace

INFOROUTE TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

Vous trouverez ci-dessous une liste de chantiers impactant la circulation des convois exceptionnels sur le réseau routier de la CeA.

Tous les chantiers ne sont pas énoncés.

Cette liste ne dispense pas le transporteur d'effectuer la reconnaissance de l'itinéraire comme le stipule le cadre réglementaire.

Les travaux sur le réseau autoroutier ou structurant ainsi que les modalités de circulation des TE sur le territoire de la CeA figurent sur le site <https://inforoute.alsace.eu>

Merci de prendre connaissance de l'arrêté de circulation sur le site <https://inforoute.alsace.eu>

A) Consignes générales avant la circulation des TE

Je rappelle que pour la circulation des transports exceptionnels durant des travaux, il y a lieu de s'assurer la praticabilité de l'itinéraire auprès du gestionnaire territorialement compétant de la CeA.

B) Concernant les déplacements pour l'itinéraire Belfort – Neuf-Brisach ou Strasbourg, vous pouvez obtenir des informations sur le mode d'exploitation et planning des travaux auprès des services suivants :

Le Service Routier de Colmar, pour la circulation sur la D4II, D201, D415, D52, entre Colmar et Neuf-Brisach : Mr Philippe ZIMMERMANN, mail philippe.zimmermann@alsace.eu ou Mr Thibault PANHALEUX, mail Thibault.Panhaleux@alsace.eu

Le Service Autoroutier de Soultz, pour la circulation sur la D83, entre Colmar et l'échangeur D83/D483, Mr Johann HUBERT, mail Johann.Hubert@alsace.eu ou Mr Christophe DOUCET, mail christophe.doucet@alsace.eu

Le Service Routier de Mulhouse, pour la circulation sur la D483, entre Limite département et échangeur D483/D83, Mr Hervé AUCHER, mail herve.aucher@alsace.eu ou Mme Marie-Claude FONTAINE, mail Marie-Claude.Fontaine@alsace.eu

Le Service Autoroutier de Sainte-Croix-en Plaine pour la liaison D83 entre Colmar et Bas-Rhin, Mme Estelle SIMON, mail estelle.simon@alsace.eu ou Mr Christophe DOUCET, mail christophe.doucet@alsace.eu

Le Service Routier de Sélestat :

- pour une circulation sur la D83 entre Limite Bas-Rhin et Ebermunster : Mr Pierre-Gilles FIACRE, mail pierre-gilles.fiacre@alsace.eu ou Mr Gaëtan DELEVOYE, mail Gaetan.Delevoye@alsace.eu
- pour une circulation sur la D83 entre Ebermunster et limite Eurométropole de Strasbourg : Mr Bertrand DOLLE, mail bertrand.dolle@alsace.eu ou Mr Christophe SELTZ, mail christophe.seltz@alsace.eu

C) Circulation sur le réseau autoroutier de la CeA

a) Rappel des prescriptions de circulation sur le réseau autoroutier

Concernant la circulation sur le réseau autoroutier de la CeA, en cas d'avis favorable du SGT de la CeA sur votre demande d'autorisation, les prescriptions de circulation sont les suivantes :

Pour les convois ≤ 3.20 mètres de largeur et ≤ 30 mètres de longueur :

- circulation de jour ou de nuit
- les centres autoroutiers doivent être informés 10 jours avant le passage et retour favorable
- hauteur maxi 4.70 mètres

Pour les convois > 3.20 mètres de largeur ou > 30 mètres de longueur :

- circulation de nuit entre 22h00 et 5h00
- les centres autoroutiers doivent être informés 10 jours avant le passage et retour favorable
- accompagnement obligatoire par l'EDSR sur le réseau autoroutier
- hauteur maxi 4.70 mètres

Circulation des TE en cas de basculement de la circulation :

- la circulation des TE de cat 1 est autorisée à franchir le basculement
- la circulation des TE de catégorie 2 et 3 est interdite

Si les prescriptions ci-dessus ne sont pas respectées, la circulation des TE est interdite sur le réseau autoroutier de la CeA.

b) Contacts des Services Autoroutiers

- ✓ A35 entre Lauterbourg et limite A4
CAA Soufflenheim : manuel.trautmann@alsace.eu ;
- ✓ A352 entre Dorlisheim et limite EMS
- ✓ A35 entre Limite EMS et Saint-Hippolyte
CAA Ebersheim : jean-louis.duchene@alsace.eu ;
- ✓ A35 entre Houssen et l'échangeur A35/D55 Baldersheim
CAA Sainte-Croix-en-Plaine : estelle.simon@alsace.eu
- ✓ A35 entre l'échangeur A35/D55 Baldersheim et Saint louis frontière Suisse
- ✓ A36 entre l'échangeur D1066/A36 Lutterbach et frontière Allemande
CAA Rixheim : stephane.ignjatovic@alsace.eu

Autres :

RD19I Richwiller ouvrage d'art surplombant la voie SNCF

Désordres structurels

Durée indéterminée

La circulation des TE est interdite.



1) Chantiers en cours sur le réseau routier départemental

Rappel : seul les transports exceptionnels de cat1 sont autorisés à circuler dans un basculement de circulation.

RD83 à hauteur de Sand

Travaux de réparation de glissières en béton armé

Durée :

- du lundi 24 novembre 7h00 au 28 novembre 17h00
- du lundi 01 décembre 7h00 au vendredi 05 décembre 17h00

Mesures d'exploitation :

- o Neutralisation de la voie rapide dans les 2 sens de circulation
- o la circulation des convois exceptionnels n'est autorisée qu'aux TE de 1ere catégorie et de hauteur inférieur à 4,70 m.

RD105 Saint-Louis

Création et ripage des bretelles aux échangeurs 36 et 37,

mise à 2x2 voies de la RD105 entre le giratoire d'entrée de Saint Louis et le giratoire du Fret de l'Euroairport

Durée : jusqu'au 31 décembre 2026

Mesures d'exploitation :

Neutralisation des voies de circulation ou de bande dérasée de droite ou de gauche, fermetures de bretelle, accès de chantier, limitations de vitesse (voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu)

Jusqu'à fin 2026 : dévoisement de la D105 avec mise en service d'un ouvrage d'art provisoire au niveau de l'A35 Saint-Louis : le transporteur doit impérativement faire une reconnaissance de l'itinéraire et faire une vérification géométrique de passage. Les convois à fort gabarit devront modifier leur itinéraire.

D415 – Le Bonhomme

Travaux d'assainissement.

Période : jusqu'au 31 décembre 2025

Mesures d'exploitation :

La largeur de chaussée est réduite à 3,00 mètres au niveau de l'alternat interdisant la circulation des transports exceptionnels à fort gabarit.

La reconnaissance de l'itinéraire est indispensable

Solliciter l'avis de la commune pour les convois > 3.00 mètres de largeur.

RD426/RD83 Erstein

Travaux d'aménagement « mode de déplacement doux ».

Durée : jusqu'à octobre 2026

Mesures d'exploitation : jusqu'au 16 janvier 2026

Travaux impactant la circulation des TE sur la RD426 et la RD83.

Sur la D83, au niveau de l'ouvrage d'art RD83/RD426, dans les 2 sens de circulation, la circulation des convois exceptionnels est :

- Limitée à 4.70 mètres de hauteur dans le sens Sud – Nord
- Limitée à 5.05 mètres dans le sens Nord – Sud
- La circulation des convois de cat 1 et 2, respectant ces prescriptions maximales de hauteur, est autorisée sur la RD83 au niveau de l'ouvrage d'art D83/D426.

Pour les convois ayant une hauteur > 4.70 mètres ou de catégorie 3, la circulation pourra se faire sous réserve de contacter le Centre Routier Alsace d'Erstein par tél 03.68.33.81.15 et par mail cei.erstein@alsace.eu, stephane.koch@alsace.eu et herve.mull@alsace.eu, au minimum 2 semaines avant la date de passage, pour définir les modalités.

Sur la D426, à hauteur des travaux, la circulation des convois exceptionnels de catégorie 2 et 3 est interdite pendant l'ensemble des travaux de phase 0 à 3, à savoir du 23 juin au 20 octobre 2025. La circulation des convois exceptionnels de 1ère catégorie est donc autorisée sur la D426 durant cette période.

2) Chantiers en cours sur le réseau autoroutier

A35 secteur Saint-Louis

Travaux d'aménagement entre les échangeurs 36 et 37

Mise en 2x3 voies de l'A35 de l'échangeur 36 à l'échangeur 37,

Création d'une collectrice entre les échangeurs 36 et 37,

Création de bretelles aux échangeurs 36 et 37

Durée : jusqu'au 13 janvier 2026

Mesures d'exploitation :

A35 Sens 1 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande d'arrêt d'urgence (BAU) de 3.00m est conservée.

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier depuis l'échangeur n°35

A35 Sens 2 :

- Circulation sur la voie de droite de 3.20m et la voie de gauche de 2.80m. Une bande dérasée de droite (BDD) de 1.00m est conservée

Suppression de la bande dérasée de gauche

Limitation de vitesse à 70 km/h sur la zone chantier

Interdiction de dépasser pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes sur la zone chantier

Limitation de vitesse à 110 km/h en dehors de la zone de chantier jusqu'à l'échangeur n°35 (voir les arrêtés de circulation sur le site www.inforoute.alsace.eu)

3) Prévisions chantiers sur le réseau départemental

RD1063 Rountzenheim

Travaux SNCF au niveau du passage à niveau entre A35 et D468

Durée : le 1 décembre à 21h00 au 4 décembre à 6h00

Mesures d'exploitation :

RD1063 barrée, circulation des TE depuis Haguenau par :

- la D263 vers Wissembourg, D3 vers Lauterbourg

- la D263, D28 D468 via Seltz

RD1363 Scheibenhard frontière

Travaux de déconstruction d'un auvent au niveau de la plateforme douanière.

Période : à définir

Mesures d'exploitation :

RD1363 barrée au niveau de la frontière de jour comme de nuit.

L'itinéraire de déviation via les parkings de la plateforme douanière est autorisé uniquement aux convois de catégorie 1.

La circulation des transports exceptionnels jusqu'à 80 tonnes, souhaitant se rendre en Allemagne, pourra se faire par la RD504 via Roppenheim.

La circulation des transports exceptionnels à fort gabarit devra se faire via Strasbourg, en empruntant la M353 pour se rendre en Allemagne.

Une reconnaissance de l'itinéraire est indispensable dans le cadre de la circulation des convois exceptionnels.

4) Prévisions chantiers sur le réseau autoroutier